États-Unis : la Cour suprême donne son feu vert au décret anti-immigration de Donald Trump (màj VIDEO)

04/12/2017 à 22h49



La haute juridiction a décidé de remettre en vigueur le très contesté «Muslim ban» souhaité par le président américain qui interdit l'entrée sur le sol des États-Unis aux ressortissants de six pays dont la population est majoritairement musulmane.

– RMC, 5 décembre 2017, 7h08

– France 24, 5 décembre 2017, 00h00

La Cour suprême des États-Unis a donné lundi son feu vert à l'application intégrale du dernier décret en date du président Donald Trump qui vise à interdire l'entrée sur le territoire américain des ressortissants de six pays dont la population est majoritairement de confession musulmane.

(…)

Le Figaro

Le Travel Ban validé par la Cour suprême, une nouvelle victoire pour Donald Trump (après l'avancée sur la Tax Bill) https://t.co/F6Gq5jLjCh

— François Durpaire (@durpaire) 4 décembre 2017

Bonne nouvelle pour Trump. La Cour Suprême valide son décret anti-immigration et les restrictions sur les visas.

— Jean-Bernard Cadier (@jbcadier) 4 décembre 2017

La Cour suprême américaine remet totalement en vigueur la troisième version du décret anti-immigration de Donald Trump #AFP

— Sébastien Blanc (@sebastienblanc) 4 décembre 2017